

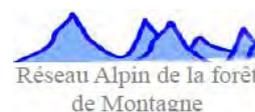


## RENCONTRE DU GROUPE FORET DU COMITE DE MASSIF DES ALPES

### FILIERE BOIS -

### Le Comité de Massif des Alpes prépare l'avenir

Une rencontre organisée par les Communes forestières PACA et Rhône-Alpes,  
dans le cadre de l'animation du Réseau Alpin de la forêt de Montagne



## DOSSIER DE PRESSE

Le 20 janvier 2012  
Embrun (05)

*Contact presse :*  
Isabelle DESMARTIN / 04 42 65 78 14  
[isabelle.desmartin@communesforestieres.org](mailto:isabelle.desmartin@communesforestieres.org)  
Communes forestières PACA

## *SOMMAIRE*

COMMUNIQUE DE PRESSE

PROGRAMME/ORDRE DU JOUR

PRESENTATION DE L'APPEL A PROJETS FORET/FILIERE BOIS DE CIMA-POIA 2007-2013

FICHE RESULTATS LE DEBARDAGE PAR CABLE DANS LES ALPES

FICHE RESULTATS LA FILIERE BOIS ENERGIE DANS LES ALPES

CARTE : LES PROJETS FORET/FILIERE BOIS TERRITORIAUX ALPINS – Etat d'avancement au 01/01/2012

PRESENTATION DE LA CERTIFICATION BOIS DES ALPES

CARTE : RESEAU DES BÂTIMENTS PILOTES BOIS DES ALPES – Etat d'avancement au 01/01/2012

MEMBRES DU COMITE DE MASSIF

MEMBRES DU GROUPE FORET

PRESENTATION DE LA PLATEFORME BOIS ENERGIE DE L'EMBRUNAIS

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### FILIERE BOIS - LE COMITE DE MASSIF DES ALPES PREPARE L'AVENIR

*Le 20 janvier à Embrun (05) se tient une rencontre des acteurs de la filière forêt-bois alpine issus du Comité de Massif des Alpes, pour constater les premiers résultats de la stratégie forestière alpine et définir les nouvelles propositions pour 2014-2020.*

Dans le cadre du Schéma interrégional pour le Massif alpin, le Comité de Massif des Alpes décide et suit la stratégie forestière alpine destinée à faire progresser la filière forêt-bois sur l'ensemble du massif des Alpes.

Le Comité a désigné un groupe de travail « forêt » pour suivre la mise en œuvre de **la stratégie alpine 2007-2013 en matière de forêt/filière bois portant sur trois axes : construction en bois des Alpes, bois énergie, débardage par câble.**

Son travail d'accompagnement des porteurs de projets forêt/bois a déjà permis la programmation de **73 projets** pour l'obtention de financements alpins (co-financements associant les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, l'Etat, l'Europe), soit **plus de 12 millions d'euros d'opérations soutenues.**

En 2012, le groupe forêt, dans son rôle d'expertise et de prospective, devra proposer des orientations pour l'élaboration de la stratégie forestière alpine sur la période 2014-2020.

C'est pourquoi les Communes forestières, animatrices du groupe forêt dans le cadre du Réseau alpin de la forêt de montagne, organisent une **rencontre** :

**le vendredi 20 janvier 2012  
à Embrun (05)**

*Point presse à 14h45 à la plateforme bois énergie – ZA de Pralong - Embrun*

Outre la revue des projets 2012 et les discussions autour du projet alpin 2014-2020, cette rencontre sera l'occasion de présenter la méthode d'analyse des projets de construction en Bois des Alpes (certification d'origine et de qualité des bois), pour un bilan des projets pilotes qui sera réalisé en 2012.

La visite de la plateforme bois énergie (séchage, stockage et broyage) de la Communauté de communes d'Embrun, qui s'inscrit dans ce dispositif, permettra de constater les résultats obtenus pour le développement économique des territoires de montagne.

*Les Associations des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes sont au service des élus et des acteurs forestiers. Elles œuvrent au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier, pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.*

*Dans le cadre du Comité de Massif, l'Etat au travers de la DATAR, les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, leur ont confié l'animation du Réseau Alpin de la forêt de Montagne, avec pour mission l'accompagnement et le suivi de la stratégie forestière alpine. Voir le site internet <http://www.alpesboisforet.eu>*

Contact :

**Communes forestières PACA**

Pavillon du Roy René, CD 7, Valabre, 13 120 GARDANNE

**Jérôme BONNET** / Tél. 04 42 65 43 93 / Mobile 06 73 90 26 43 / Fax 04 42 51 03 88 /

[jerome.bonnet@communesforestieres.org](mailto:jerome.bonnet@communesforestieres.org)

**Communes forestières Rhône-Alpes**

256 rue de la République - 73000 Chambéry

**Olivier CHAUMONTET** / Tél. 04 79 60 49 05 / Mobile 06 12 23 65 32 / Fax 04 79 33 38 95 /

[o.chaumontet@cofor.eu](mailto:o.chaumontet@cofor.eu)

## PROGRAMME

# Rencontre du groupe Forêt du Comité de Massif des Alpes

Le 20 janvier 2012 à Embrun (05)

### FILIERE BOIS ALPINE

## Quelles orientations pour la prochaine Convention Interrégionale du Massif Alpin 2014/2020 ?

10h30-11h30

2014/2020 : Quelles orientations pour la prochaine Convention Interrégionale du Massif Alpin en matière de Forêt filière bois déclinant **le Schéma Interrégional d'Aménagement et de développement ?**

11h30-12h30

La naissance du **Réseau des Bâtiments pilotes en Bois des Alpes** : constitution du Comité de Pilotage, présentation de l'action 2012 qui posera les bases de ce réseau

12h30-14h15

*Déjeuner*

14h15-15h00

**Visite de la Plateforme bois énergie** (de séchage, de stockage et de broyage) de la Communauté de Commune d'Embrun : le site, le mode de fonctionnement, la contribution de ce projet aux objectifs de la stratégie forestière alpine

15h00-16h30

**Examen des projets** en vue de la prochaine programmation CIMA POIA de février/mars 2012

# Convention Interrégionale du Massif des Alpes Programme Opérationnel Interrégional des Alpes

## Appel à projets FORÊT FILIERE BOIS 2007-2013



Circuit court

Bois énergie

Bois construction

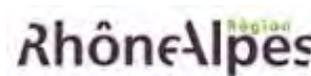
Débardage par câble

Innovation

Territoires & Alpes

# La forêt dans les programmes du massif alpin

## Les partenaires



s'associent de 2007 à 2013 pour la création et la mise en oeuvre de programmes de développement du massif alpin :

La **CIMA** Convention Interrégionale du Massif des Alpes

Le **POIA** Programme Opérationnel Interrégional des Alpes



Ces programmes intègrent les enjeux de la **filière forêt bois**. Ils définissent ainsi une véritable stratégie forestière pour les Alpes.

Le **Comité de Massif des Alpes**, qui regroupe l'ensemble de ces partenaires, en est l'instance de décision et de suivi.

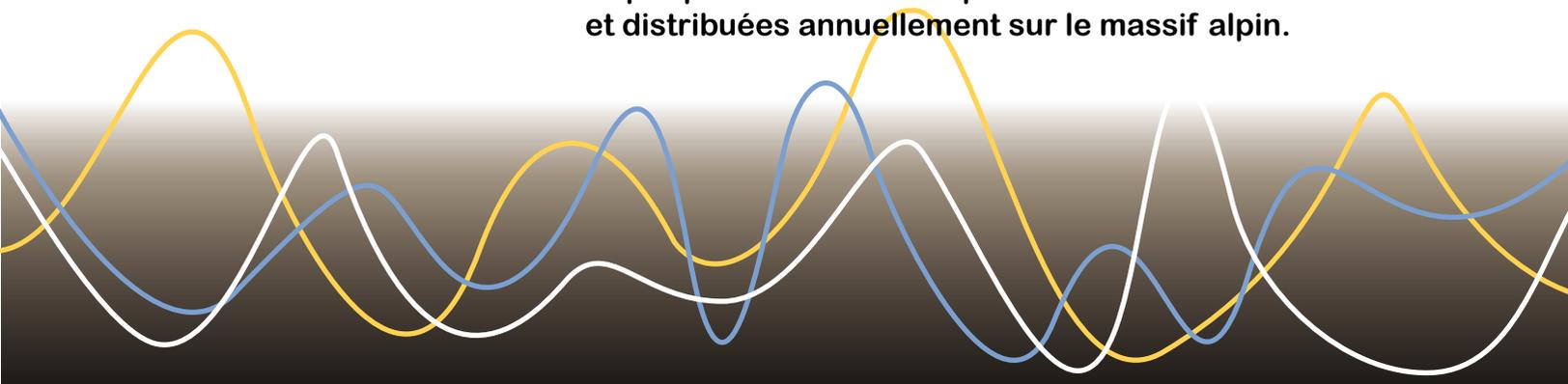
## Les objectifs à l'horizon 2013

**240 000 m<sup>3</sup>** de bois mobilisés sur 5 ans.

**900** emplois directs créés par an en lien avec le bois.

**12 000 TEP** par an substitués par de la plaquette forestière.

**60 000 m<sup>3</sup>** de plaquettes forestières produites et distribuées annuellement sur le massif alpin.



# Quels projets sont financés ?

## 3 thèmes



Câble



Bois construction



Bois énergie

## Nature des projets

- Animation
- Etude
- Communication
- Formation
- Investissement à titre expérimental

## Les critères

- Approche territoriale
- Dimension alpine
- Caractère innovant



## Les bénéficiaires

Collectivités, EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), entreprises privées, associations, coopératives...

# Procédure de financement

## Répartition des financements\*

pour la période 2007 / 2013

Programme financier	CIMA (Soutien à la filière forestière)			POIA (Développer territorialement le Bois Energie en montagne)	TOTAL
	Financier /Action	Etat (crédits FNADT, Ministère et ADEME)	Région PACA	Région RA	
Débardage par câble	1,70	0,50			
Bois de construction	1	0,80			
Bois Energie	2,95	1,20			3,60
TOTAL	5,65	2,50	3,51	3,60	15,26

\*en millions d'euros.

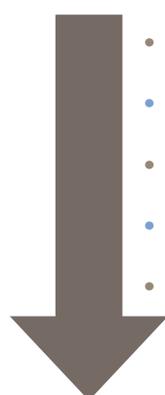
## Répondre à l'appel à projets

Dans le cadre de cet appel à projets, le Comité de Massif a instauré un groupe de travail «Forêt Filière Bois». Celui-ci donne un avis consultatif sur les projets avant leur entrée en programmation.

Cette procédure permet :

- de valider la cohérence du projet avec les objectifs de la CIMA et du POIA
- aux porteurs de projets, d'améliorer, le cas échéant, leur projet avant le dépôt auprès des financeurs.

3 sessions de programmation en moyenne sont organisées par année.



4 à 6 MOIS

- Dépôt du projet finalisé (Préfectures / Régions / ADEME)
- Comité de pré-programmation
- Amélioration du projet
- Comité de programmation
- Suivi du dossier par le porteur de projet (auprès des financeurs)

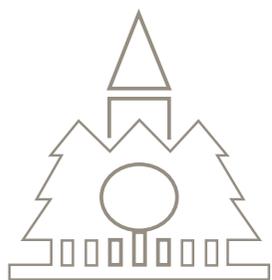
(La durée est donnée à titre indicatif)

# A qui s'adresser ?

Le Comité de Massif des Alpes a confié l'animation de cet appel à projets aux Communes forestières.

Elles interviennent sur l'ensemble des Alpes dans le cadre du « Réseau Alpin de la forêt de Montagne » pour :

- accompagner les porteurs de projets dans le processus d'appel à projets ;
- suivre la mise en oeuvre des actions.



**Communes forestières**

Communes forestières  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René  
Valabre - CD7  
13120 Gardanne

Tél. 04 42 65 43 93

## Nous contacter

Communes forestières  
Rhône-Alpes

Maison des Parcs et de la Montagne  
256, Rue de la République  
73000 Chambéry

Tél. 04 79 60 49 05

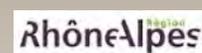
[alpes@cofor.eu](mailto:alpes@cofor.eu)



Crédits photographiques : Jérôme Bonnet / Communes forestières, M. Campero, Damien Carminati / EGA, Laurence Davin (2), David Devynck et Jessica Masson / Communes forestières.

Réalisation : Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.  
Octobre 2010.

Avec le soutien de



# La filière bois énergie dans les Alpes

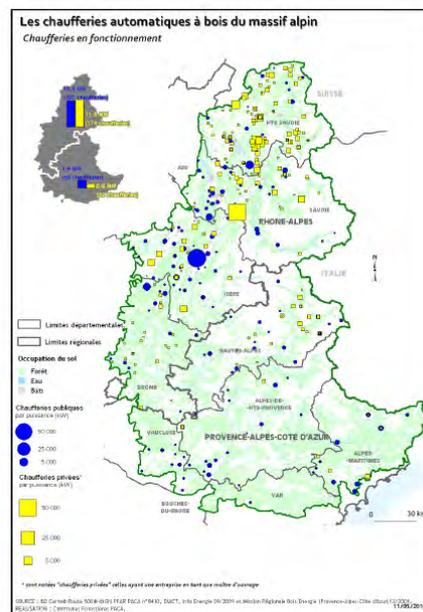
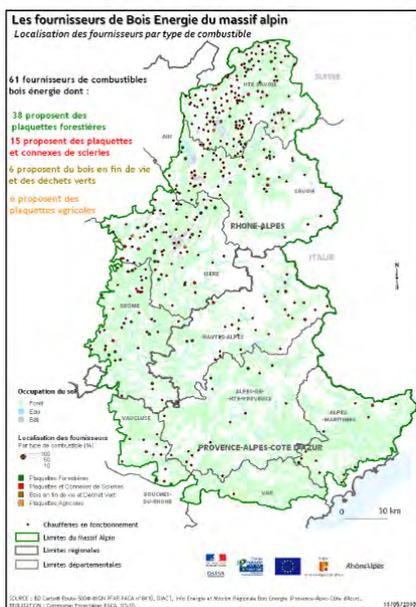
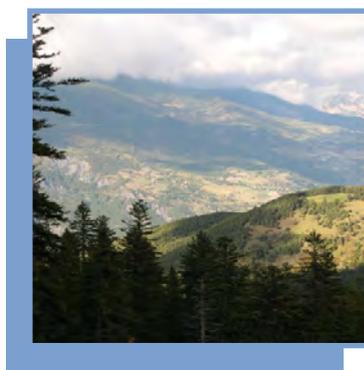
## Le bois énergie dans le massif alpin en 2010

- 61 fournisseurs de combustible dont 38 proposent des plaquettes forestières.
- 175 chaufferies automatiques à bois dans les Alpes.
- 112 000 m<sup>3</sup> de plaquettes forestières consommées dans les Alpes.

### Objectifs (à l'horizon 2013)

- 300 chaufferies bois.
- 400 emplois induits par la filière bois énergie.
- 240 000 tonnes de plaquettes forestières.

Une véritable organisation territoriale du bois énergie se structure dans les Alpes.



### Une dynamique en marche !

- Des Plans d'approvisionnement territoriaux permettent aux élus des territoires de concrétiser des circuits courts d'approvisionnement.
- La création de plateformes de conditionnement par les collectivités et les entreprises viennent accroître la production de plaquettes forestières.
- Les territoires organisent la mobilisation de la ressource au travers de projets de dessertes structurantes associant les acteurs publics et privés.
- Des entreprises investissent dans la production de granulés et plaquettes forestières en cohérence avec les politiques forestières territoriales.

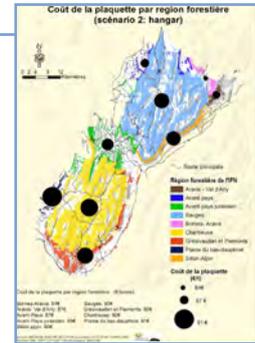
*Bilan à mi parcours des projets bois énergie financés par la CIMA POIA.*

# Exemples de projets soutenus par la CIMA/POIA

## Chambéry Métropole - Plan d'approvisionnement territorial (73)

«Le PAT permet d'évaluer la ressource, le prix de mobilisation et la consommation en bois énergie sur un territoire. C'est un outil qui donne à l'élu les moyens de structurer localement la filière bois énergie et d'exercer ainsi son rôle d'aménageur du territoire.»

*Jean-Claude Monin, Vice président de la Communauté d'agglomération Chambéry Métropole*



## Communauté de communes d'Embrun - Plateforme de stockage (05)



«Suite au Plan d'approvisionnement territorial, la communauté de communes de l'Embrunais s'est engagée dans la construction d'une plateforme de stockage de bois déchiqueté. Elle assure ainsi à ses habitants une offre énergétique économe, écologique et créatrice d'emplois locaux.»

*Chantal Eymeoud Présidente de la Communauté de communes de l'Embrunais.*

## Alpes Sud Isère - Création d'un réseau de producteur de bois énergie (38)

«Le projet est la concrétisation du PAT. Il s'agit de fédérer les producteurs locaux y compris les agriculteurs autour de la construction d'une offre «bois énergie» en circuit court et ainsi répondre à la demande émergente sur le territoire.»

*Emmanuel SERRE, Vice président du CDRA Alpes Sud Isère*

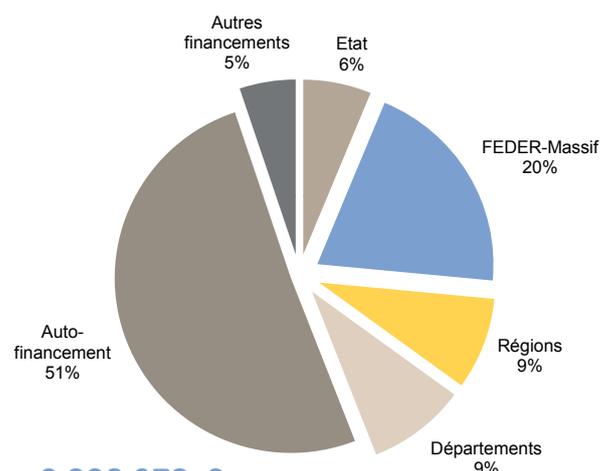


# Résultats et bilan d'étape (mars 2010)

### Impacts directs

- 7 Plans d'approvisionnement territoriaux (PAT) réalisés.
- 3 plateformes de stockage bois énergie.
- 38 342 m<sup>3</sup>/an de plaquettes forestières mobilisés.

### Répartition des financements



14 projets = 3 882 672 €

Source : Communes forestières 2010

# Le débardage par câble dans les Alpes

## Le câble dans le massif alpin en 2010

- Le câble est un des moyens de répondre aux objectifs nationaux d'augmentation de la récolte de bois (plus de 20 millions de m<sup>3</sup> à horizon 2020).
- Le câble permet de mobiliser une ressource non accessible au tracteur pour un impact limité sur le sol.
- Le câble est un matériel adapté à la sortie d'arbres entiers et permet la co-production bois d'oeuvre / bois énergie.

### Objectifs (à l'horizon 2013)

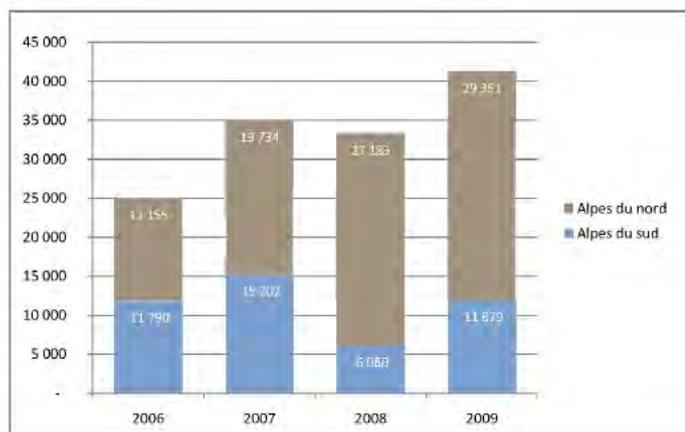
- 30 000 m<sup>3</sup> de bois d'oeuvre mobilisé grâce à la valorisation parallèle en bois énergie.
- 10 entreprises équipées en matériel spécifique de montagne.
- 240 000 m<sup>3</sup> supplémentaires de bois récolté.

Le câble est une pratique courante dans les pays transalpins.



### Evolution du volume exploité par câble dans les Alpes (nord et sud)

Volumes réels en m<sup>3</sup> sous écorce - Bois d'oeuvre



Sources : FIBRA et ONF 04/05 et 06/83, 2010.

- 8 équipes de câblistes dans les Alpes.
- 41 230 m<sup>3</sup> de bois débardé dans les Alpes en 2009, dont près de 30 000 m<sup>3</sup> dans les Alpes du Nord.

### Enjeux identifiés pour le développement du câble

- Encourager l'innovation pour permettre des gains de productivité dans la pratique de l'exploitation par câble.
- Communiquer sur le débardage par câble pour lever les freins à l'exploitation.
- Sécuriser le plan de charges des entreprises de câble en construisant des offres de coupes pluri-annuelles, territoriales et adaptées au câble.
- Intégrer l'exploitation par câble dans l'aménagement de la desserte forestière.

Issus des réflexions de la rencontre alpine sur le débardage par câble (03/03/2010).

# Exemples de projets soutenus par la CIMA/POIA

## Ents Dettwiller et Campero - Acquisition d'un câble mât (06)



- Câble de 800 m, portance de 3 tonnes.
- 4 chantiers réalisés en 8 mois, soit 5 000 m<sup>3</sup> mobilisés (bois d'oeuvre).

## Les Contamines-Montjoie - Communication autour du chantier câble (74)

- 250 personnes sensibilisées.
- Assouplissement de la réglementation communale en faveur de l'exploitation forestière.



## Etude câble ONF : évaluation ressource, référentiel technique, chantiers pilotes (PACA)



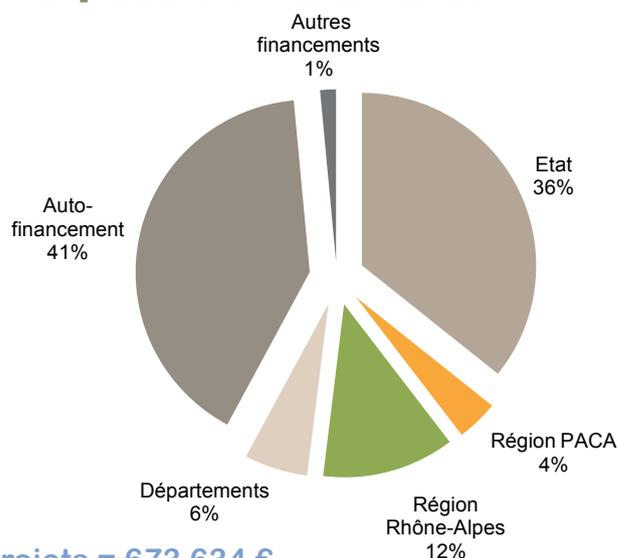
- 12 000 m<sup>3</sup>/an de bois potentiellement mobilisables par câble dans les forêts publiques des Alpes du Sud.
- Formation de 10 agents ONF.

# Résultats des projets et bilan d'étape (mars 2010)

### Impacts directs

- 3 000 m<sup>3</sup> de bois d'oeuvre mobilisé et plus de 1 000 m<sup>3</sup> de bois énergie.
- Equipement d'une entreprise.
- 4,5 km de pistes substitués par le câble.
- 12 emplois induits.

### Répartition des financements



11 projets = 673 634 €

Source : Communes forestières 2010



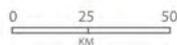
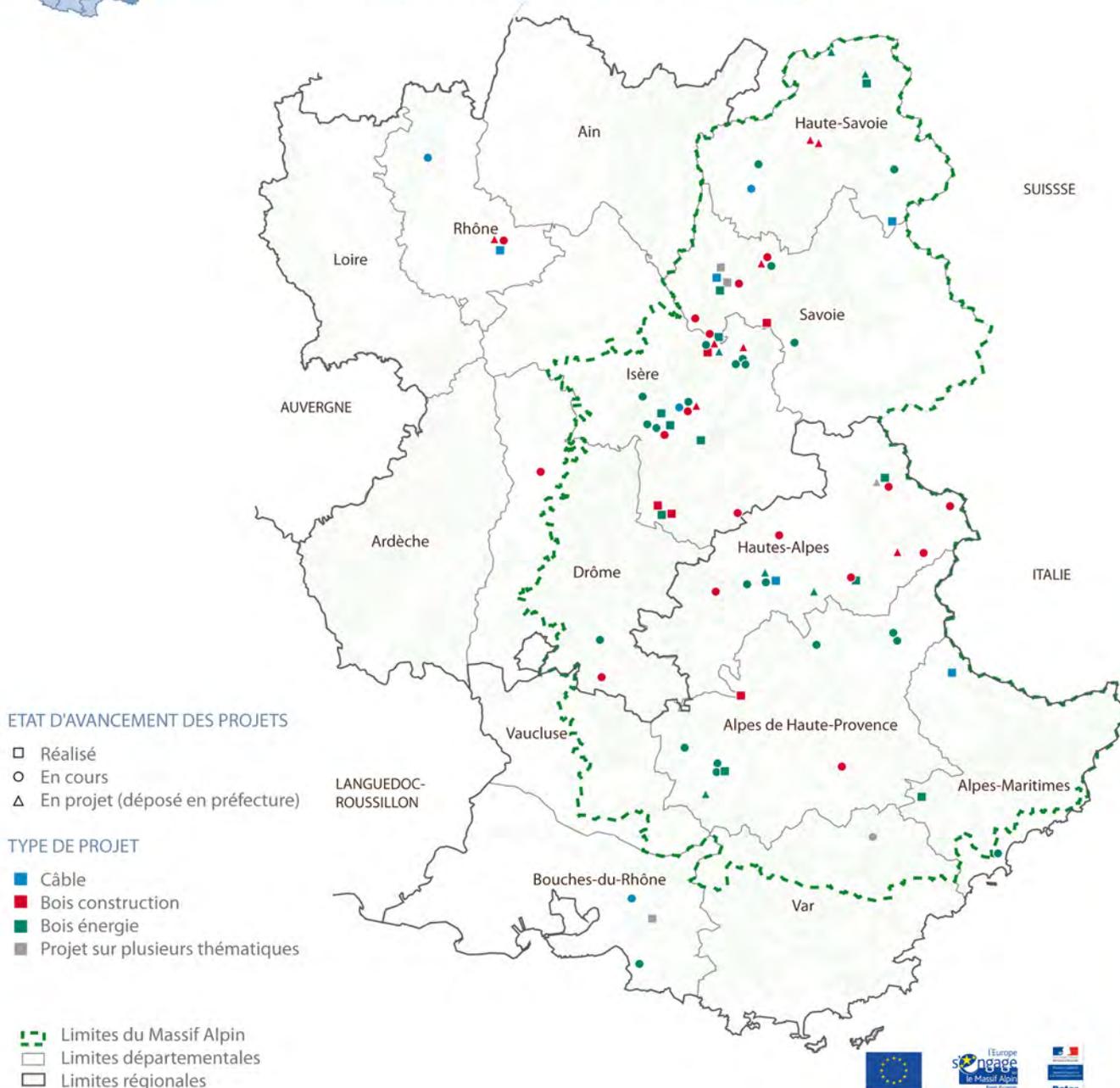
# Comité de massif des Alpes

RÉSEAU ALPIN DE LA FORÊT DE MONTAGNE

Les Projets forêt/filière bois territoriaux et alpins,  
Etat d'avancement au 1er janvier 2012



41 projets réalisés  
34 en cours de réalisation  
42 % des projets sont mis en oeuvre dans le cadre du bois énergie



Le réseau Alpin de la forêt de montagne est cofinancé par l'Union Européenne



Rhône-Alpes

DEMARCHE  
DE VALORISATION  
DES BOIS LOCAUX



# Bois *des* Alpes



[www.boisdesalpes.net](http://www.boisdesalpes.net)

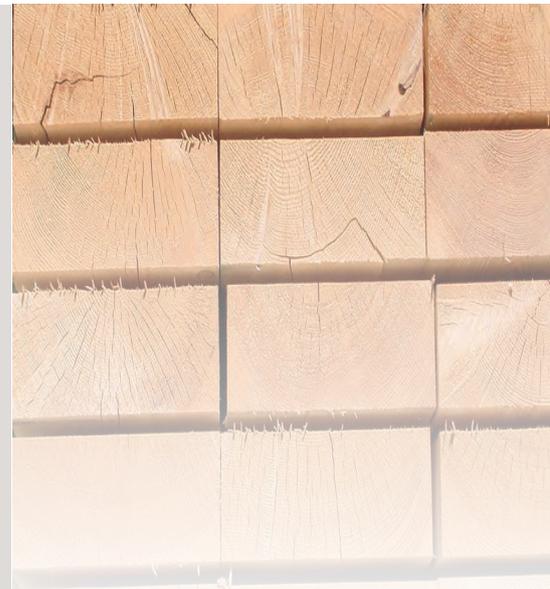
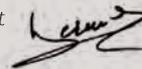
## Edito

La démarche **Bois des Alpes** est la réponse au souci d'insérer les ressources bois locales et les compétences correspondantes dans la dynamique de développement du matériau bois pour la construction. Les bois du massif alpin présentent des qualités structurelles remarquables qui répondent aux attentes des maîtres d'ouvrage pour des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement.

La notion de circuit court et de développement territorial prend alors tout son sens.

A travers la certification **Bois des Alpes** les acteurs locaux disposent d'un outil permettant de mobiliser des ressources forestières, d'ancrer et de développer des compétences locales et d'apporter une réponse commerciale concurrentielle à un marché en plein essor à la recherche de solutions locales et éco-durables.

Jean Bernard  
Président

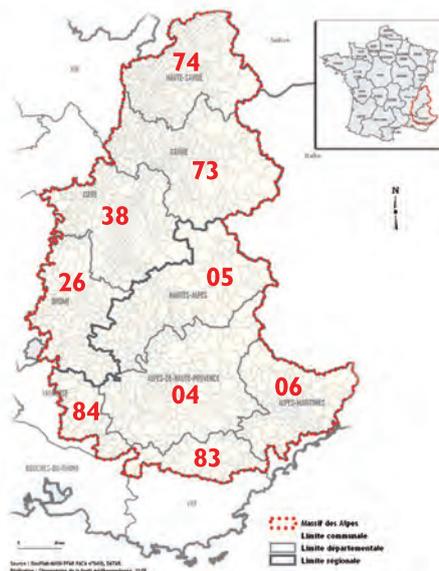


## L'association

Crée en juillet 2008, elle réunit des acteurs de la filière forêt bois souhaitant développer une démarche visant à optimiser la valorisation des bois sur le massif alpin français par la création d'une offre de qualité de produit et de services exemplaires en terme de développement durable.

### Son rôle :

- Défendre, gérer et promouvoir la certification
- Offrir des services aux entreprises certifiées pour les aider à rester compétitive sur le marché.



## Le périmètre des Alpes

La forêt alpine quelques chiffres clés :

- 1 700 000 ha de forêt soit 41 % du territoire
- 500 000 m<sup>3</sup> de bois sciés sur le massif
- 3 700 emplois liés à la filière forêt bois

## Une certification de produits

La certification plus loin que la promotion commerciale offre via un contrôle indépendant, une réelle garantie sur les critères suivants :

- Origine des bois et traçabilité garantie sur le périmètre des Alpes
- Caractéristiques techniques et respect des normes en vigueur (Bois éco-certifiés en terme de gestion durable type PEFC, séchés, caractérisés structurellement, marqués CE...)
- Produits transformés/élaborés « localement. »

*A terme, construire un processus de transformation optimisé faisant intervenir une étape de caractérisation de la ressource dès l'amont auquel sera ajouté un fonctionnement des acteurs en « grappe » pour permettre la mutualisation d'outils ou de moyens techniques.*

## Une réponse aux attentes du marché avec la vente et la promotion des produits issus directement du territoire, valorisés en circuits courts

La certification **Bois des Alpes** garantit un processus de transformation du matériau bois optimisé et une traçabilité 100% assurée pour :

- Valoriser les ressources et compétences locales
- Maintenir les emplois locaux
- Améliorer le bilan carbone

## Une opération pilote pour le lancement expérimental de la certification :

Le premier bâtiment public à basse consommation d'énergie réalisé en **Bois des Alpes** sur la commune de Saint-Jean-d'Arvey (Massif des Bauges, Savoie)

## A qui s'adresse Bois des Alpes ?

- **Aux maîtres d'ouvrage publics** et aux particuliers soucieux de valoriser les bois locaux dans les constructions et de contribuer au maintien de l'activité économique sur leur territoire, en faisant appel à des produits certifiés « **Bois des Alpes** »
- **Aux entreprises du bois** souhaitant garantir ces critères et bénéficier des services associés. Grâce un système progressif, l'outil permet aux acteurs d'évoluer à leur rythme avec un minimum de contraintes.





## Nos partenaires



**Rhône-Alpes** Région

 **Région PACA**

**Votre contact :** Lydie Boisse  
l.boisse@boisdesalpes.net



**Association Bois des Alpes**  
Maison des Parcs et de la Montagne  
256, rue de la République 73000 CHAMBERY  
T • 04 79 96 14 67 / F • 04 79 33 38 95

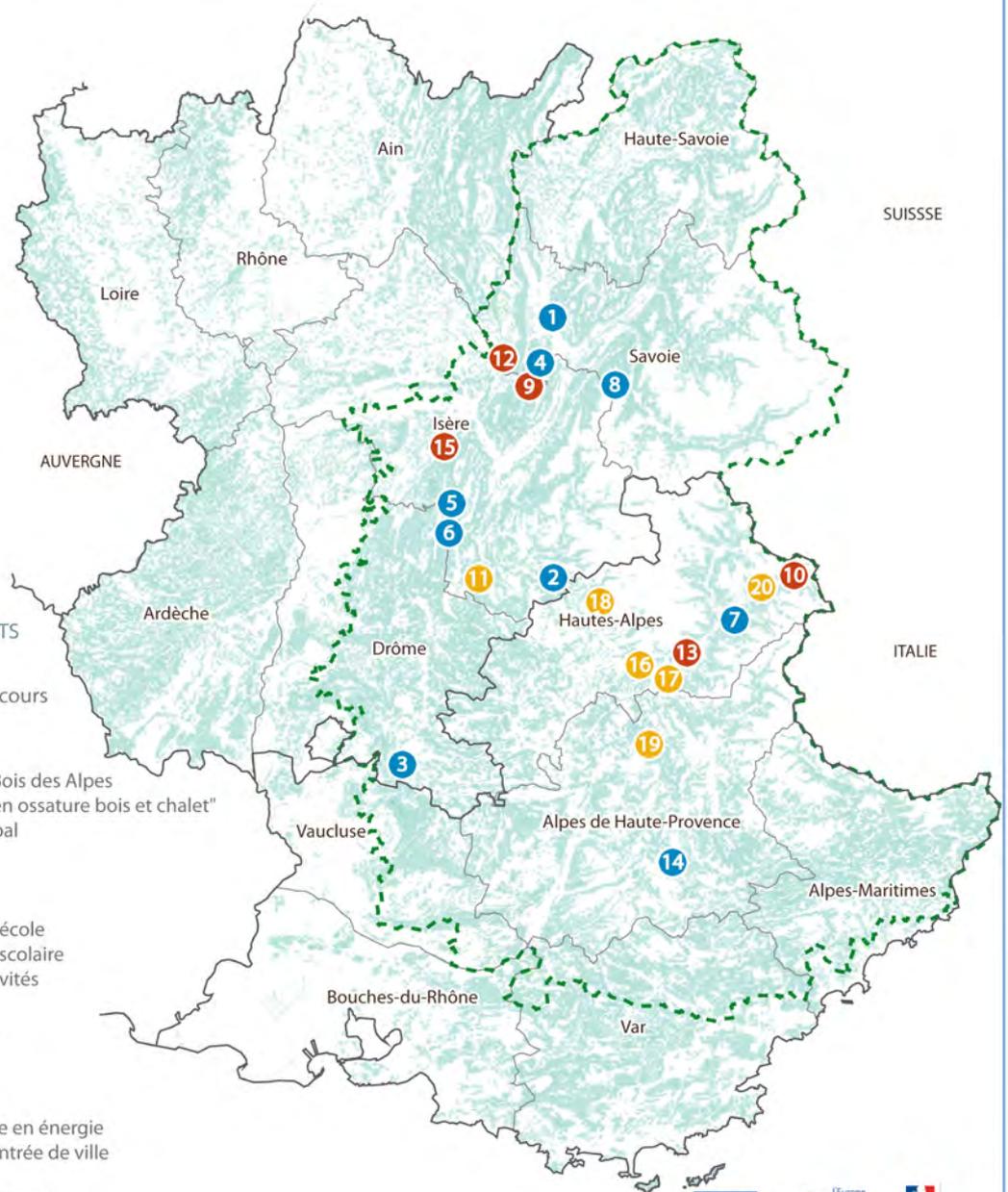
# Comité de massif des Alpes

RÉSEAU ALPIN DE LA FORÊT DE MONTAGNE

Réseau des bâtiments-pilote en Bois des Alpes,  
Etat d'avancement au 1er janvier 2012



20 projets de bâtiments en Bois des Alpes  
dont 9 en construction et 5 dont les entreprises sont en cours de sélection



## ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

- En construction
- Sélection des entreprises en cours
- En projet

- 1 Bâtiment multifonctionnel en Bois des Alpes
- 2 Atelier de fabrication "maison en ossature bois et chalet"
- 3 Maison de la Fontaine d'Hannibal
- 4 Groupe scolaire
- 5 Maison intercommunale
- 6 Maison de territoire
- 7 Rénovation et extension d'une école
- 8 Projet de création d'un groupe scolaire
- 9 Equipement d'accueil multiactivités
- 10 Atelier municipaux
- 11 Maison de territoire du Trieves
- 12 Ecoquartier
- 13 Ressourcerie
- 14 Atelier Bois
- 15 Construction Ecole performante en énergie
- 16 Batiment Public remarquable entrée de ville
- 17 Salle multiactivités
- 18 Salle polyvalente, ateliers municipaux
- 19 Salle polyvalente
- 20 Maison de Tourisme Intercommunale

- Limites du Massif Alpin
- Limites régionales
- Limites départementales



Le réseau Alpin de la forêt de montagne est cofinancé par l'Union Européenne



RhôneAlpes

# COMITÉ DE MASSIF DES ALPES

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE PAR COLLÈGE (mise à jour le 11 août 2011)

COLLÈGE DES ÉLUS LOCAUX	
CONSEILLERS RÉGIONAUX	
<b>Provence-Alpes-Côte-d'Azur</b>	Marie BOUCHEZ
	Martine CARRIOL
	Chantal EYMEOD
	<u>Joël GIRAUD, Président de la Commission Permanente (Comité de massif des Alpes)</u>
	Marie TARBOURIECH
<b>Rhône-Alpes</b>	Claude COMET
	Eric FOURNIER
	Eliane GIRAUD
	Gérard PERRISSIN-FABERT
	Edouard SIMONIAN
CONSEILLERS GÉNÉRAUX	
<b>Alpes-de-Haute-Provence</b>	Lucien GILLY, canton de Barcelonnette
	Jean-Claude MICHEL, canton de Lauzet sur Ubaye
<b>Hauts-Alpes</b>	Jean-Yves DUSSERRE, canton de St Bonnet-en-Champsaur
	Richard SIRI, canton d'Embrun
<b>Alpes-Maritimes</b>	Caroline MURRIS, canton de St Etienne-de-Tinée
	Charles-Ange GINESY, canton de Guillaumes
<b>Drôme</b>	Philippe LEEUWENBERG, canton de Die
	Claude VIGNON, canton de la Chapelle-en-Vercors

# COMITÉ DE MASSIF DES ALPES

<b>Isère</b>	Pierre BUISSON, canton de Villard-de-Lans
	Christian PICHOU, canton de Bourg d'Oisans
<b>Savoie</b>	Michel BOUVARD, canton du Biot
	Raymond MUDRY, canton de Bonneville
<b>Var</b>	Louis REYNIER, canton de Tavernes
<b>Vaucluse</b>	André FARAUD, canton de Sault
<b>COMMUNES ET GROUPEMENTS DE COMMUNES</b>	
Georges BERGINIAT, Maire de Die	
Christian GRANGE, Maire de Valloire	
Henri SAVORNIN, Maire de Montclar	
Martial SADDIER, Maire de Bonneville	
Auguste TRUPHEME, Maire de Lagne Montéglin	
Jean-Claude MONIN, Vice-président de la Communauté d'agglomération Chambéry Métropole	
Jean PICCHIONI, Vice-président de la Communauté de communes du CIAGE	
Patrick RICOU, Vice-président de la Communauté de communes du Haut-Champsaur	
Robert VELAY, Président de la Communauté de communes des Vallées d'Azur	
<b>COLLÈGE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES</b>	
<b>CHAMBRES RÉGIONALES D'AGRICULTURE</b>	
Pierre-Yves MOTTE, Chambre régionale d'agriculture Provence-Alpes-Côte-d'Azur	
Albert TOURT, Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes	
<b>CHAMBRES RÉGIONALES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE</b>	
Maurice BRUN, Chambre régionale de commerce et d'industrie Provence-Alpes-Côte-d'Azur	
" <u>à désigner</u> ", Chambre régionale de commerce et d'industrie Rhône-Alpes	

# COMITÉ DE MASSIF DES ALPES

<b>CHAMBRES RÉGIONALES DE MÉTIERS</b>
Patrice CAPOGNA, Chambre régionale de métiers Rhône-Alpes
Jean-Pierre GAULARD, Chambre régionale de métiers Provence-Alpes-Côte-d'Azur
<b>COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES DES SECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE LA SYLVICULTURE, DE L'INDUSTRIE, DU SPORT OU DU TOURISME</b>
<b>SECTEURS DE L'AGRICULTURE ET DE LA SYVICULTURE</b>
Bruno de JERPHANION, Centre régional de la propriété forestière Rhône-Alpes
Bernard MOGENET, Fédérations régionales Rhône-Alpes et PACA des syndicats d'exploitants agricoles
<b>SECTEUR DE L'INDUSTRIE</b>
Laurent REYNAUD, Domaines Skiabiles de France
Bernard PELLICIER, AFTALP (Association fromages traditionnels des Alpes françaises)
<b>SECTEUR DU SPORT OU DU TOURISME</b>
Paul CHALVIN, Syndicat national moniteurs ski français
Stéphane BORNET, Syndicat national des accompagnateurs en montagne
<b>REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS TERRITORIALES DU TOURISME</b>
Marc BECHET, Comité régional du tourisme Rhône-Alpes
Emmanuel BRIANT, Comité départemental du tourisme des Hautes-Alpes
<b>REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE TRAVAILLEURS SALARIÉS</b>
Antoine FATIGA, Confédération générale du travail
Raoul HADOU, Confédération générale du travail - force ouvrière
Patrick PROST, Confédération française démocratique du travail

# COMITÉ DE MASSIF DES ALPES

## COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS, D'ORGANISMES GESTIONNAIRES DE PARCS ET DE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES DANS LE DOMAINE DE LA MONTAGNE

### REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE SPORTS DE NATURE

Jean-Pierre BURAUD, Fédération des clubs alpins français

Christian DUPRAZ, Union des Associations de Tourisme

Jean GALLAY, Fédération Française de Randonnée

### REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FÉDÉRATIONS DE CHASSE ET DE PÊCHE

#### ASSOCIATION AGRÉÉES DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Patrick LE VAGUERSE, CIPRA France

Isabelle ROUX, Réseau d'Éducation à l'Environnement Montagnard Alpin

Vincent NEIRINCK, Mountain Wilderness France

Simon PAGES, Réserve naturelle géologique de Haute-Provence

#### FÉDÉRATIONS DE CHASSE ET DE PÊCHE

Claude DUC-GONINAZ, Fédération départementale des chasseurs de Savoie

Gérard GUILLAUD, Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique

### REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES GESTIONNAIRES DES PARCS NATIONAUX ET DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

#### PARCS NATIONAUX

Alain BRANDEIS, Parc national du Mercantour

#### PARCS NATURELS RÉGIONAUX

Bernard CLAP, Parc naturel du Verdon

André GUERRAZ, Parc naturel régional des Bauges

Hervé RASCLARD, Syndicat mixte de préfiguration Parc naturel régional des Baronnies provençales

# COMITÉ DE MASSIF DES ALPES

PERSONNES QUALIFIÉES
Guy CHAUMEREUIL, Directeur de la Grande Traversée des Alpes
Nicolas EVRARD, Secrétaire Général de l'Association européenne des élus de la montagne
François GILLET, ancien Directeur du pôle grenoblois d'études et de recherches pour la prévention des risques naturels
Jean HORGUES-DEBAT, Directeur de l'Association pour le développement en réseau des territoires et des services

## COMMISSION UNITÉS TOURISTIQUES NOUVELLES -UTN- (mise à jour le 08 juillet 2011)

COLLÈGE DES ÉLUS LOCAUX	
Denis BOUCHET Suppléant Lucien GILLY	Conseiller général de la Haute-Savoie (canton du Biot) et Maire de Saint-Jean d'Aulps
Claude COMET Suppléant Eliane GIRAUD	Conseillère régionale Rhône-Alpes
Chantal EYMELOUD Jean-Claude MONIN	Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Charles-Ange GINESY Suppléant Robert VELAY	Conseiller général des Alpes Maritimes (canton de Guillaumes)
Christian GRANGE Suppléant Henri SAVORNIN	Maire de Valloire
Rozenn HARS Suppléant Claude VIGNON	Conseillère générale de la Savoie (canton de Lanslebourg)
Jean PICCHIONI Suppléant Jean-Claude MICHEL	Vice-président de la Communauté de communes du Grésivaudan
Christian PICHOU Suppléant Marie BOUCHEZ	Conseiller général de l'Isère (canton de Bourg-d'Oisans), Maire de Freney-d'Oisans et Président du Parc National des Ecrins
Patrick RICOU Suppléant Richard SIRI	Président de la Communauté de communes du Haut-Champsaur (station d'Orcières-Merlette), Maire d'Orcières et Conseiller général des Hautes-Alpes (canton d'Orcières)

# COMITÉ DE MASSIF DES ALPES

## COLLÈGE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Marc BECHET Suppléant Stéphane BORNET	Directeur du comité régional du tourisme Rhône-Alpes
Paul CHALVIN Suppléant Laurent REYNAUD	Délégué du syndicat national des moniteurs de ski français
Raoul HADOU Suppléant Patrick PROST	Représentant de l'Union départementale CGT-FO des Hautes-Alpes
Albert TOURT Suppléant Pierre-Yves MOTTE	Représentant de la Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes

## COLLÈGE DE REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS, D'ORGANISMES GESTIONNAIRES DE PARCS ET DE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES DANS LE DOMAINE DE LA MONTAGNE

Jean-Pierre BURAUD Suppléant Jean GALLAY	Vice-président au milieu montagnard de la fédération des clubs alpins français
Christine DUPRAZ Suppléant François GILLET	Directeur régional adjoint de l'UCPA (Union des centres de plein air) Rhône-Alpes
André GUERRAZ Suppléant Hervé RASCLARD	Président du Parc naturel régional des Bauges et Maire d'Aillon le jeune (Savoie)
Vincent NEIRINCK Suppléant Patrick LE VAGUERESE	Représentant de Mountain Wilderness France

## Comité de massif des Alpes

- Membres du groupe de travail « forêt »

### Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

ADEME Provence-Alpes-Côte-d'Azur	LAFFONT Thierry	Délégué régional	13267 MARSEILLE Cedex 08
ADEME Provence-Alpes-Côte-d'Azur	GUIBAUD Brigitte	Chargée de mission	13267 MARSEILLE Cedex 08
Centre Régional de la Propriété Forestière Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MAILLET Albert	Directeur	13004 MARSEILLE
Centre Régional de la Propriété Forestière Provence-Alpes-Côte-d'Azur	QUILICI Daniel	Président	13004 MARSEILLE
Conseil Général des Alpes de Haute-Provence	MICHEL Jean-Claude	Conseiller Général	04003 DIGNE LES BAINS CEDEX
Conseil Général des Alpes Maritimes	GINESY Charles-Ange	Vice-président	06201 NICE cedex 3
DATAR	BIANCHINI Isabelle		05011 GAP cedex
DATAR	GUILLE Sandrine		05011 GAP cedex
DATAR	HEURTAUX Jeanne	Commissaire Adjointe à l'aménagement au développement et à la protection des Alpes	05011 GAP cedex
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Provence-Alpes-Côte-d'Azur	LEVERT Jacques	Chef du Service Régional de la Forêt et du Bois	13272 MARSEILLE CEDEX 08
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Provence-Alpes-Côte-d'Azur	SEILLAN Jean-Marie	Directeur Régionale de l'Agriculture et de la Forêt	13272 MARSEILLE CEDEX 08
Mairie de l'Argentière la Bessée	GIRAUD Joël	Président du Comité de Massif Vice-Président de la Région PACA Délégué à la montagne et au désenclavement du Massif Alpin Député des Hautes-Alpes	05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE
Mairie de Montclar	SAVORNIN Henri	Maire	04140 MONTCLAR
ONF DT Méditerranée	DEMARCO Philippe	Directeur	13616 AIX EN PROVENCE
Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur	BARDI-ASSANTE Elsa	Chef du Service Espaces Naturels - Forêts	13481 MARSEILLE CEDEX 20
Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur	BOSSY Sarah	Chef du service Mission Montagne	13481 MARSEILLE CEDEX 20
Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur	DAUTRAY Loïc	Chargé de mission "Montagne"	13481 MARSEILLE CEDEX 20
Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur	GILLET Chantal	Chargé de mission "forêt"	13481 MARSEILLE CEDEX 20
Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur	LAUGIER Charles	Conseiller Régional	13481 MARSEILLE CEDEX 20
Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MARAIS Maurice	Chargé de mission "Montagne"	05100 BRIANCON
UD-FO des Hautes Alpes	HADOU Raoul		05000 GAP

# Comité de massif des Alpes

## Région Rhône-Alpes

ADEME Rhône-Alpes	BOUDJELIDA Nordine	Délégué régional	69006 LYON
ADEME Rhône-Alpes	BREMOND David	Animateur Bois Énergie	69006 LYON
ADEME Rhône-Alpes	WIART Jacques		69006 LYON
AEM	EVARD Nicolas		73000 CHAMBERY
Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes	DE JERPHANION Bruno	Président	69772 Saint Didier au Mont d'Or cedex
Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes	MARTIN Xavier	Directeur	69771 Saint Didier au Mont d'Or cedex
Communes forestières Rhône-Alpes	MONIN Jean-Claude	Président	73230 SAINT JEAN D'ARVEY
Conseil Général de l'Isère	CHARRON Guy		38022 GRENOBLE Cedex 1
Conseil Général de l'Isère	PERROUD Alain		38022 GRENOBLE Cedex 1
Conseil Général de l'Isère	PICHOUD Christian	Vice-Président "Tourisme et Montagne" Président du Parc National des Ecrins	38022 GRENOBLE Cedex1
Conseil Général de la Savoie	BOUVARD Michel	Conseiller Général Vice président chargé de la politique Montagne Député de Savoie	73 018 CHAMBERY
Conseil Général de Haute-Savoie	CHAVANNE Guy	Conseiller Général	74300 THYEZ
Conseil Général de la Haute-Savoie	PRIEUR-DREVON Dominique	Service Développement Rural	74040 ANNECY Cedex
Conseil Régional Rhône-Alpes	GREGOIRE Michel	Vice-président délégué à l'agriculture et au développement rural	69269 LYON CEDEX 02
Conseil Régional Rhône-Alpes	MORRIER Alexi	Chargé de mission Direction de l'Agriculture et du Développement Rural	69269 LYON CEDEX 02
Conseil Régional Rhône-Alpes	PIATON Hervé	Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural	69751 CHARBONNIERES LES BAINS cedex
Conseil Régional Rhône-Alpes	ROUSSET Matthieu	Chargé de mission - Correspondant forêt	69269 LYON CEDEX 02
DATAR	CHOMIENNE Jean-Pierre	Commissaire du Massif Alpes	38000 GRENOBLE
DATAR	MONSEGU Olivier		38000 GRENOBLE
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Rhône-Alpes	VAUTIER Lydia	Chef du Service Régional de la Forêt et du Bois	69401 LYON CEDEX 03
IRSTEA	CHAUVIN Christophe	Membre du conseil scientifique CIMA-POIA	38402 SAINT MARTIN D'HERES
Mairie de MEAUDRE	BUISSON Pierre	Conseiller Général de l'Isère Maire de Meaudre	38112 MEAUDRE
ONF DT Rhône-Alpes	MICHON Regis		69406 LYON cedex 03
Région Rhône-Alpes	TRUSSON François	Chargé de mission « montagne »	69751 CHARBONNIERES LES BAINS cedex
	BENOIT Bernard		74330 POISY
	BROTTE François	Député de l'Isère	38927 CROLLES Cedex

MAJ 13/01/2012

## Plateforme bois-énergie de l'Embrunais

### Le mot du maître d'ouvrage

*Depuis 2007, la Communauté de communes de l'Embrunais et les communes du canton (notamment Embrun) souhaitent promouvoir le bois-énergie et installer des réseaux de chaleurs.*

*Aussi, il était nécessaire de répondre à ces besoins concrets et de sécuriser l'approvisionnement. Le parti pris par les élus locaux était de créer un circuit court valorisant les forêts du canton, les entreprises locales, tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre et en proposant un service de qualité à moindre coût aux habitants du canton.*

*La Communauté de communes de l'Embrunais s'est donné les moyens de mettre en œuvre cette mission dans les meilleures conditions. Elle fournit aujourd'hui 1300 tonnes de plaquettes sur le canton. La sécurisation de la filière impulse de nouveaux projets de réseaux de chaleur.*

Commune : Embrun  
Département : 05  
Altitude : 868 m  
Nombre d'habitants : 12 000  
Surface forestière : 16 400 ha, soit 41% du territoire  
Territoire : Embrunais



Communauté de Communes de l'Embrunais  
9 rue de l'archevêché 05200 Embrun  
Tél. 04 92 43 22 78  
Fax 04 92 43 55 50  
com.com.embrunais@wanadoo.fr  
<http://cce.pays-sud.fr>

### Les caractéristiques de la plateforme

Surface totale de la plateforme : 4 873 m<sup>2</sup>  
Surface du hangar de stockage : 1 125 m<sup>2</sup>  
Surface de circulation et de stockage à l'air libre : 3 500 m<sup>2</sup>  
Surface de stockage bois rond : 3 000 m<sup>2</sup>  
Volume de stockage plaquettes : 2 200 t en 1 rotation  
Nombre de rotations de stock : 1  
Type de structure : métallique et bardage bois  
Mise en service : août 2010  
Pont bascule sur site : à 200 m  
Autres activités sur site : installation dans une zone artisanale spécialisée dans des activités de la filière bois, centrale photovoltaïque sur le toit gérée par un opérateur privé



### Gestion de la plateforme

La CCE gère la plateforme bois-énergie via un budget annexe. L'exécution des missions techniques (approvisionnement en bois rond, broyage, séchage et livraison), a été confiée à l'association ENERGIE BOIS TERRITOIRE (EBT), dans le cadre d'un marché public après mise en concurrence.

EBT se compose d'un exploitant forestier (Damien GANDELLI), d'un spécialiste en broyage, également en charge des livraisons de plaquettes (SARL BAYLE) et de la coopérative Provence-Forêt en charge de l'acquisition de bois en forêt privée et du contrôle qualité des plaquettes. La CCE se charge de la facturation aux clients.

Le principal client, à ce jour, est la commune d'Embrun qui s'est organisée en régie de l'énergie.

## L'approvisionnement et la vente du combustible

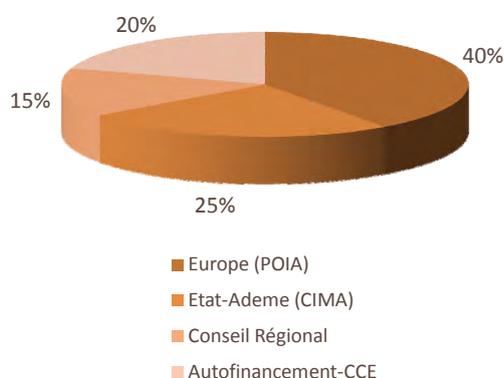
Nature : plaquette forestière (60% minimum)  
Origine de l'approvisionnement : grand Embrunais  
Humidité : M30 (humidité maximale de 30 %)  
Granulométrie : P45 (5\*10\*30)  
Consommation annuelle du territoire : 1 300 t en 2010-2011, 2500 t en 2012  
Nombre de chaufferies livrées : 2 en 2010  
Coût du combustible départ plateforme : 80 euros HT



## L'investissement

Investissement global	€ HT	
Terrassement et VRD	145 600 € HT	27%
Voirie - Espaces verts - Clôture	97 620 € HT	18%
Hangar	264 780 € HT	49,5%
Maîtrise d'œuvre et études	30 000 € HT	5,5%
<b>Total plateforme bois</b>	<b>538 000 € HT</b>	<b>100 %</b>

Répartition du financement de l'opération



La part d'autofinancement (101 600 € HT) à la charge de la Communauté de communes de l'Embrunais a été financé par emprunt.

En complément, la toiture de la plateforme a été loué à un investisseur en centrale photovoltaïque, qui paye un loyer annuel de 3 400 €/an à la CCE.

## Les acteurs de l'opération

**Maître d'ouvrage :** Communauté de Communes de l'Embrunais - 9 rue de l'archevêché  
05 200 Embrun - Tél. 04 92 43 22 78

**Accompagnement :** Communes forestières des Hautes-Alpes - Résidence Marylis - Place du village - 05 200 Baratier - Tél. 04 92 43 39 91

**Maîtres d'oeuvres :** Eric GERNEZ - Architecte, Immeuble La Chabrières - 23 rue Louis Pasteur - 05 300 Laragne - Tél. 04 92 65 02 91  
Sud Assistance Voirie - Expert voirie et réseaux divers - Les résolues - 05 300 Lazer - Tél. 06 03 02 98 80

**Gestionnaire :** ENERGIE BOIS TERRITOIRE - chez SARL BAYLE Patrick - La Basse Liberne 04 140 Selonnet - Tél. 04 92 35 10 30

**Partenaires financiers :** Union européenne, Ademe, Région PACA

Coordonnées des interlocuteurs disponibles sur le site de la Mission Régionale Bois Energie :

<http://www.ofme.org/bois-energie>

Vous avez un projet et vous avez envie de visiter?

Communes forestières des Hautes-Alpes  
Résidence Marylis - Place du village  
05200 Baratier  
Tél. 04 92 43 39 91  
[boisenergie05@communesforestieres.org](mailto:boisenergie05@communesforestieres.org)

